

La Belgique n'est pas prête pour les applis santé

■ Un rapport doit être adopté au Sénat ce vendredi. Le défi est loin d'être relevé.

D'Jacques Brothi

Sénateur MR.

La santé mobile offre de belles perspectives, mais elle pose également de nombreux défis, que la Belgique n'est pas encore prête à relever. Ainsi peut-on résumer le rapport qui doit être adopté ce vendredi au Sénat. La santé mobile englobe des applications pour smartphones ou tablettes destinées à fournir des services liés à la santé via des dispositifs intelligents impliquant souvent le traitement d'informations à caractère personnel. On parle d'applis aussi diverses que le contrôle du taux de glycémie, la gestion des rendez-vous médicaux ou l'assistance au brossage des dents. Le texte, porté par Jacques Brothi (MR), souligne que "les applications de santé mobile soulèvent de nombreux points d'attention". Au moins six.

1 Pas de labellisation

En Belgique, l'utilisation des applis de santé n'est pas réglementée. L'Europe doit édicter des normes de qualité, mais celles-ci seraient appliquées sur une base volontaire et n'offriraient pas de sécurité juridique.

2 Sécurité incertaine pour les données

Les données médicales des patients sont stockées sur l'appareil mobile ou sur des serveurs à distance, dont la maison-mère se situe souvent en dehors de l'Union européenne, où la vie privée est moins protégée.

3 Financement inadapté

Aujourd'hui, le remboursement de solutions de santé mobile est prohibé. Mais un élargissement à certaines applis est prévu, au terme d'une phase test.

4 Risque de surconsom-

mation

Le risque est réel de voir des patients (surtout hypocondriaques) tomber dans la surconsommation.

5 Incompétence des patients

Selon une étude UCL-KUL de 2014, 40 % des Belges en savent trop peu en matière de santé pour mener une vie saine. Par ailleurs, 12,6 % des Belges n'ont jamais utilisé Internet.

6 Incompétence des médecins

La fracture numérique existe aussi chez les professionnels. Pas étonnant quand on sait que la moyenne d'âge des médecins est de 55 ans. Mais le problème se pose aussi pour les plus jeunes, car les facultés de médecine n'enseignent pas les nouvelles technologies aux futurs médecins.

L. G.